

## *Lumière sur...*

### Les premières cabanes ostréicoles municipales (1934)

Les Archives communales de Lège-Cap Ferret ont pour vocation de conserver les archives publiques, mais aussi des documents privés, uniques et parfois personnels. Tous les mois, découvrez un document inédit sur votre commune ! Par son intérêt historique, son aspect esthétique, ou son originalité, ce document témoigne de la mémoire locale.

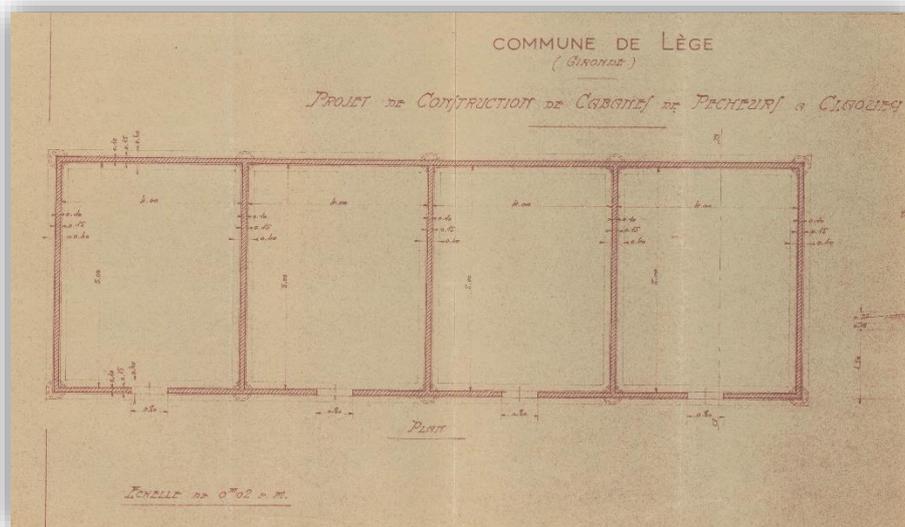


Claouey – Les cabanes ostréicoles, années 1940  
(fonds Luc Dupuyoo, Archives Municipales de Lège-Cap Ferret)

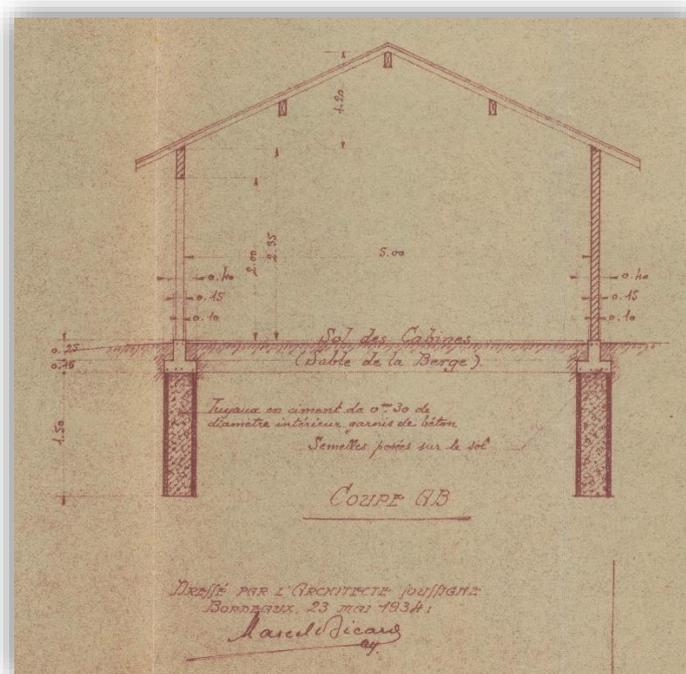
**D**étruites en partie en mars 2018, les cabanes ostréicoles de Claouey existent depuis 1934. Volonté de la municipalité de l'époque, ces cabanes permettent depuis 90 ans aux pêcheurs et ostréiculteurs de poursuivre leurs activités au plus près de leur lieu de travail.

## Le projet

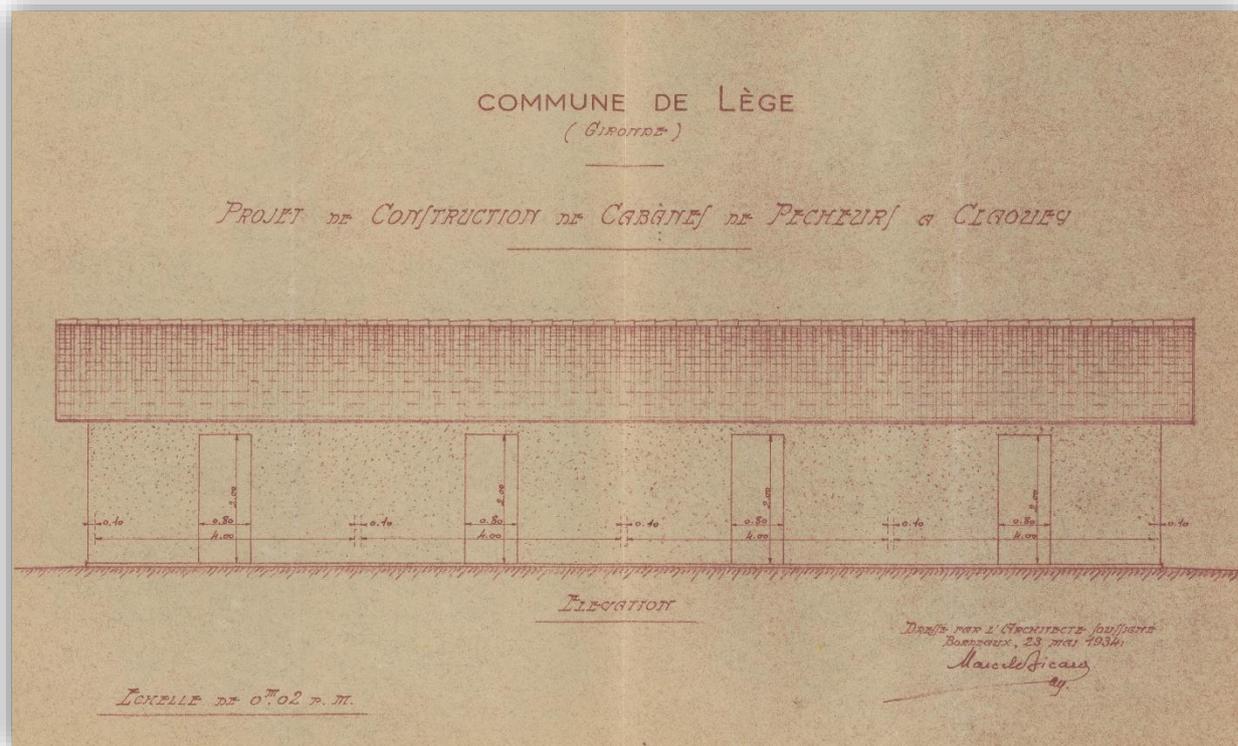
Le 1er juillet 1934, François Osmin Gayet, maire de Lège, présente au Conseil Municipal un projet de construction de cabanes destinées à l'usage des pêcheurs et ostréiculteurs de Claouey. Les plans, dressés par l'architecte Marcel Picard, prévoient un groupe de quatre cabanes pour 17 383 francs, situées en bordure de plage, au pied de la Dune des Schotts. L'adjudication des travaux est fixé au 26 juillet 1934.



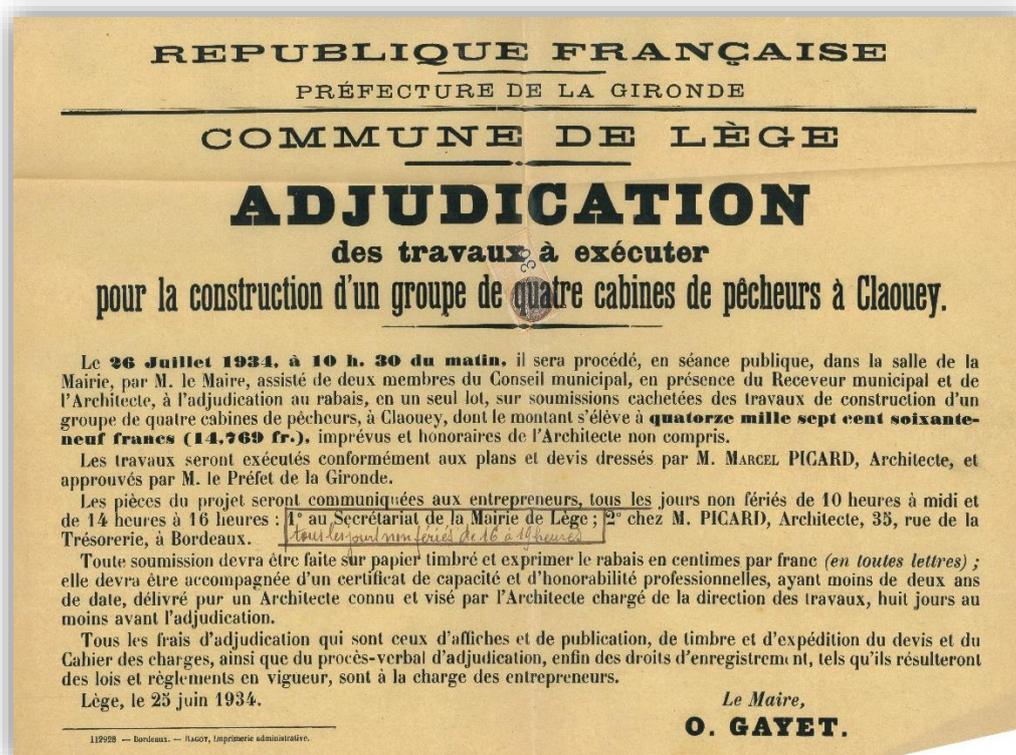
Plan des cabanes de pêcheurs, dressé par Marcel Picard en mai 1934  
(Archives municipales de Lège-Cap Ferret)



Coupe des cabanes de pêcheurs, dressé par Marcel Picard en mai 1934  
(Archives municipales de Lège-Cap Ferret)



Façade des cabanes ostréicoles, dressé par Marcel Picard en mai 1934  
(Archives municipales de Lège-Cap Ferret)



Affiche pour l'adjudication des travaux des cabanes de pêcheurs, 25 juin 1934  
(Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

C'est Yvon Pallet, entrepreneur de travaux publics au Porge, qui remporte le marché (pour finalement deux groupes de quatre cabanes). Le 16 septembre 1934, les édiles ajoutent deux cabanes supplémentaires à Claouey. Les travaux commencent en octobre 1934. Ils sont réceptionnés le 4 février 1935, en présence de MM. Boissin et Chasseloup, conseillers municipaux délégués.

### Le procès contre la maison des journalistes

Ce projet, nécessaire pour l'industrie ostréicole locale, s'attire les foudres de la Colonie de la Presse.

Cette société de journalistes a fait édifier en 1931 une Maison de repos des Journalistes au sommet de la Dune des Schotts à Claouey. Le terrain de deux hectares s'étend jusqu'à la limite du domaine public maritime, c'est-à-dire jusqu'à la plage. Cependant, à la suite de l'intervention du Syndicat d'Initiative, la Colonie de la Presse a consenti à laisser libre une bande de terrain de 40 mètres environ pour les baigneurs et touristes.

Et c'est là où cela pose problème car les nouvelles cabanes de pêcheurs sont justement construites sur cette bande de terrain. La commune s'était engagée à conserver cet espace libre, sans clôture ni construction. Non seulement des constructions y ont été bâties mais il y a également une clôture en fer barbelé et un terre-plein soutenu par des madriers en bois. Ce quai pour les travaux ostréicoles se substitue ainsi à l'ancienne plage.



Claouey – Un coin de la plage (fonds Luc Dupuyoo, Archives Municipales de Lège-Cap Ferret)

Cette carte postale est prise au niveau de l'actuel port de Claouey, avant la construction des cabanes ostréicoles. Loin d'être nu, le terrain offre une plage aux baigneurs mais il comporte

déjà deux modestes constructions (un chai ostréicole et une cabine de bain).



Claouey – Les cabanes ostréicoles, années 1940  
(fonds Luc Dupuyoo, Archives Municipales de Lège-Cap Ferret)

De ce fait, la Colonie de la Presse estime subir un « *trouble considérable* » dans la jouissance de ses terrains en raison de la suppression de la plage, de la « *destruction* » de la dune et du site en général et de l'ensablement du chenal. « *Pour l'exécution de ces travaux,* » rapporte *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest* le 21 mars 1937, « *il fut nécessaire d'attaquer une partie de la dune, et, d'autre part, la pratique de l'industrie ostréicole eut pour résultat d'encombrer et de salir la plage par la présence de tuiles, de dépôts de chaux vive et de coquilles d'huîtres.* »

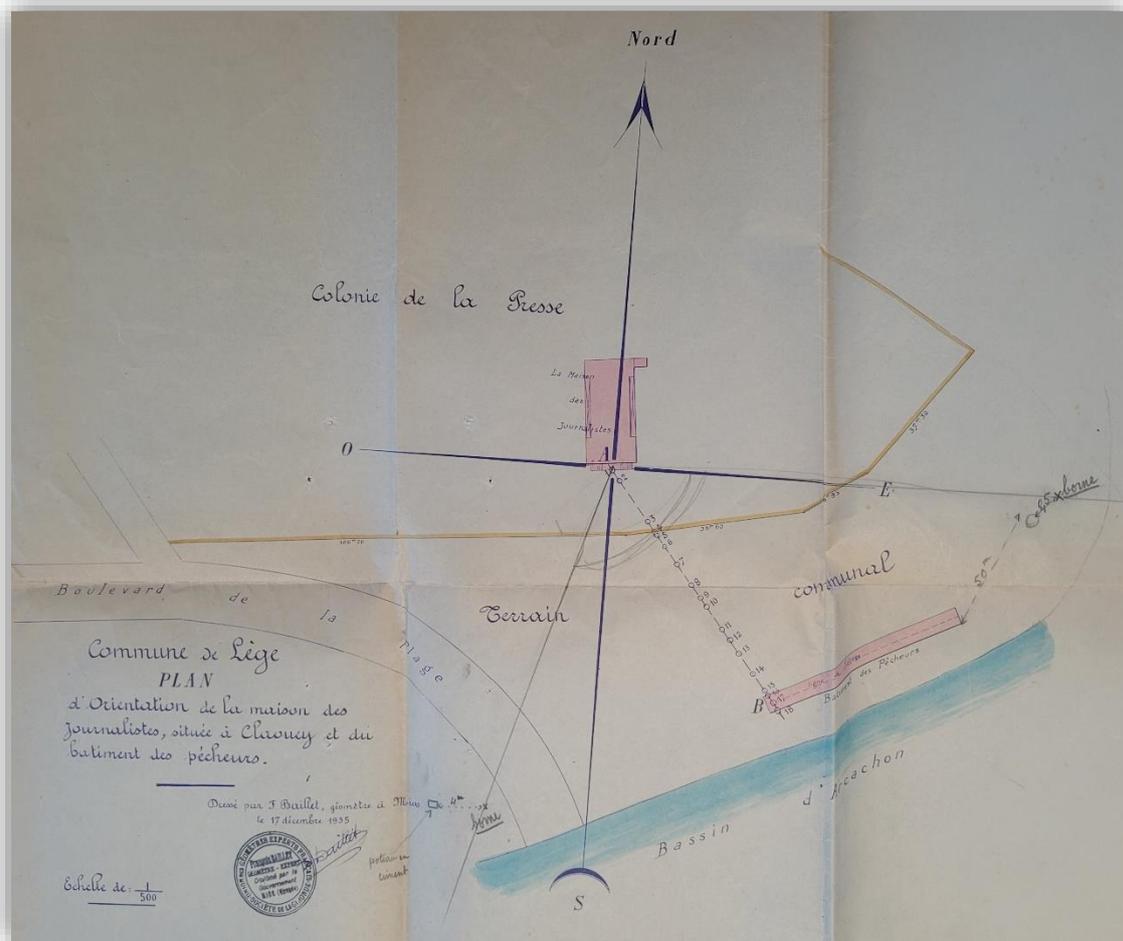
S'ensuit un procès entre la Colonie de la Presse et la commune de Lège. La municipalité se défend en arguant que la demande de la société est « *tardive* » et qu'il n'y avait « *aucun préjudice* ».

Le 16 mars 1937, le Tribunal de Bordeaux rend son jugement. La commune doit remettre les lieux en état, conformément aux conventions intervenues, soit détruire les cabanes de pêcheurs. Les travaux nécessaires devront commencer dans le mois du jugement et être terminés dans les trois mois suivants, sous peine d'une astreinte de 1 000 francs par jour de retard. Elle doit également verser 5 000 francs de dommages et intérêts.<sup>1</sup>

Cependant, la commune et la Colonie de la Presse trouvent un terrain d'entente dans les mois suivants. En échange de la sauvegarde des cabanes de pêcheurs, la commune doit s'acquitter de travaux au niveau de la dune et de la plage.

---

<sup>1</sup> La France de Bordeaux et du Sud-Ouest, 21 mars 1937.



Plan d'orientation de la Maison des Journalistes et des cabanes de pêcheurs, dressé par le géomètre F. Bailet le 17 décembre 1935 (Archives Municipales de Lège-Cap Ferret)



Clauvey – Vue de la plage depuis la Maison des Journalistes, juin 1938 (Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Cette photographie, prise par M. Morel, huissier et ancien maire d’Audenge, et développée par M. Drault d’Andernos, montre les quais ostréicoles pleins de tuiles et le café Chez Olivier sur la droite. Elle fait partie d’un ensemble de photographies prises pour régler le litige qui oppose la commune à la Colonie de la Presse.

## **Votre histoire, notre mémoire**

*“Les souvenirs d’un homme constituent sa propre bibliothèque.”*

Aldous Huxley, écrivain anglais (1894-1963)

Contribuez à enrichir cet article ! Si vous avez des documents sur les cabanes ou villages ostréicoles, n’hésitez pas à nous contacter ! Vos souvenirs nous permettront de mieux faire connaître l’histoire de notre commune.

Service des archives

79 avenue de la Mairie, Lège bourg

[archives.ad@legecapferret.fr](mailto:archives.ad@legecapferret.fr)

05.57.17.07.80

## **Sources et références**

- Les Archives municipales de Lège-Cap Ferret :
  - Délibérations du Conseil Municipal de Lège
  - Dossiers des cabanes de pêcheurs et du procès contre la Maison des Journalistes
  - Fonds Luc Dupuyoo
  
- RetroNews, le site de presse ancienne de la BnF :
  - *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 21 mars 1937